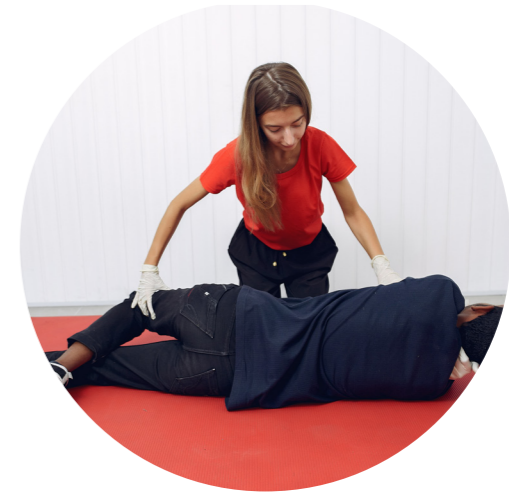




LES GESTES « PREMIERS SECOURS » à connaître et partager



QUE FAIRE EN CAS DE MALAISE CARDIAQUE ?

Si la victime parle, se sent mal, il est indispensable de lui poser des questions et d'alerter le SAMU qui pourra juger du degré d'urgence.

QU'OBSERVEZ-VOUS ?

La victime se plaint d'une douleur serrant la poitrine. La douleur peut irradier vers d'autres parties supérieures du corps (notamment le bras, l'épaule, le cou, la mâchoire inférieure ou l'estomac). Ces signes peuvent s'accompagner de difficultés respiratoires, de sueurs, de nausées, voire de douleurs abdominales.

Ne sous-estimez pas la situation : même si la victime prétend que ce n'est pas grave, elle doit immédiatement être prise en charge.



LES ÉTAPES DE L'INTERVENTION :

1. Poser des questions à la victime :

Depuis combien de temps dure ce malaise ?
Est-ce la première fois ?
La victime a-t-elle été hospitalisée ou prend-elle des médicaments pour cela ?



2. Demander à une personne présente d'alerter immédiatement les secours (SAMU-Centre 15), ou faites-le vous-même si vous êtes seul(e).



3. Mettre la victime au repos dans une position confortable : allongée ou, si elle le souhaite, en position semi-assise ou assise.



4. Vérifier régulièrement que la victime est consciente et respire normalement.

Source : « Les 6 gestes de base, le malaise cardiaque » croix-rouge.fr.

